

de la loi, de perception ou d'administration. Pour compléter cette augmentation des ressources humaines, des ressources financières ont été prévues afin d'améliorer les systèmes téléphoniques et informatiques pour que les services puissent être fournis au public de façon plus rapide et plus efficace.

Le Service correctionnel a obtenu 666 années-personnes de plus en raison surtout de l'augmentation du nombre de prisonniers. Le ministère des Transports a maintenant 403 années-personnes additionnelles qui seront essentiellement affectées aux activités de réglementation de la sécurité aérienne et aux besoins de personnel de la Garde côtière canadienne. Dans le cadre des efforts que nous avons déployés afin de limiter la croissance de la Fonction publique, nous avons cherché à équilibrer les ressources humaines, et le nombre d'années-personnes autorisées diminuera dans 22 ministères et organismes. Ainsi, nous avons pu réduire de 175 années-personnes l'effectif autorisé de la Gendarmerie royale en raison d'une baisse de la demande de services de police de la part des provinces et des municipalités. La diminution de 158 années-personnes prévue au ministère des Affaires des anciens combattants est due, dans une certaine mesure, à la réduction graduelle des besoins causés par le déménagement à Charlottetown, mais elle est aussi rendue possible, en partie, par l'installation d'un système informatisé de versement des prestations.

Les documents que j'ai déposés aujourd'hui démontrent les avantages permanents que nous rapportent déjà nos programmes visant à améliorer la productivité dans les opérations gouvernementales. Je songe plus particulièrement au programme de PPCG, qui a pour but d'améliorer les pratiques et les contrôles de gestion. Ce programme, que l'on étend graduellement dans toute la Fonction publique, engendre déjà chaque année des économies permanentes de 122 millions de dollars. Toutefois, il est encore trop tôt pour que l'on puisse retrouver dans ces documents les résultats positifs que nous attendons du plan en quatre points que j'ai annoncé il y a quelques semaines.

[Français]

Monsieur le Président, les documents du plan des dépenses que j'ai déposés aujourd'hui témoignent aussi des réalisations et des efforts en vue d'édifier une économie forte et prospère à laquelle le ministre des Finances (M. Lalonde) a fait allusion dans son exposé budgétaire la semaine dernière. Il parlait, comme on s'en souvient, du coup d'arrêt qui a été porté à l'inflation; les mesures prises pour assurer la relance; les résultats atteints au cours des 10 derniers mois au chapitre de la croissance économique, de l'emploi et de l'inflation, qui ont tous été meilleurs que prévu dans le Budget précédent; et la nécessité d'adopter une stratégie de partenariat avec le secteur privé, afin de déployer sans cesse des efforts visant à créer des emplois.

[Traduction]

Pour bien jouer son rôle de partenaire, le gouvernement apporte une importante contribution grâce à des mesures comme le fonds de 1 milliard de dollars destiné aux possibilités d'emploi pour les jeunes, dont la création était annoncée dans le discours du Trône et auquel mon collègue, le ministre des Finances (M. Lalonde), ajoutait 150 millions dans son budget la semaine dernière. En tout, les sommes affectées aux projets spéciaux de relance et au soutien direct de l'emploi, y compris la formation professionnelle, s'élèveront à plus de 3.5 milliards en 1984-1985.

Budget principal des dépenses

Je termine en soulignant que je suis heureux de déposer ces documents qui exposent nos plans de dépenses détaillés pour l'année qui vient. Je crois qu'ils démontrent clairement que nous avons réussi à bien gérer et planifier nos dépenses pendant cette période économique encore difficile, malgré le début de la relance. Ils témoignent aussi de l'optimisme avec lequel notre gouvernement, de concert avec le secteur privé, envisage avec raison les progrès que le Canada est appelé à accomplir vers une économie saine et prospère.

L'hon. Ron Huntington (Capilano): Monsieur le Président, le gouvernement nous a livré deux énoncés de politique importants: l'exposé budgétaire du 15 février et, maintenant, le budget des dépenses pour 1984-1985 que le président du Conseil du Trésor (M. Gray) vient de déposer.

Monsieur le Président, fasse le ciel que les belles paroles contenues dans ces deux documents et une infime partie au moins de l'optimisme du gouvernement se matérialisent et qu'il puisse effectivement rétablir le plein emploi dans l'économie ou du moins réduire le taux de chômage de 3 à 7 p. 100. Je tiens à vous dire, monsieur le Président, et à ceux qui m'écoutent . . .

M. Frith: Personne n'écoute.

M. Huntington: Vous avez bien raison. Les ministériels n'écoutent jamais personne. La Chambre des communes, à Westminster d'abord, puis ici, est née par suite de violence, de débats orageux et de coups d'épée tirés. La manière avec laquelle le président du Conseil du Trésor nous a présenté son budget des dépenses est de loin préférable à ce dont nous avons été témoins ces trois ou quatre dernières années. Il est déjà arrivé que notre collègue le député de York-Peel (M. Stevens) soit presque obligé de se joindre aux courriéristes parlementaires afin d'obtenir quelques explications avant que le budget des dépenses ne soit déposé. Aujourd'hui, le président du Conseil du Trésor nous a présenté 67 documents auxquels vous, monsieur le Président, et moi-même avons beaucoup contribué lorsque nous siégeons au comité des comptes publics. La partie III du budget principal se compose de 67 documents d'une taille considérable, sans compter le document de la première partie. Cela se passe enfin comme nous l'avions souhaité, pour certains, lors de la trentième législature. Je félicite le président du Conseil du Trésor d'avoir donné suite aux efforts qui ont été entrepris au comité parlementaire. Je le remercie de la courtoisie dont il a fait preuve à l'égard de l'opposition officielle et de l'autre parti en nous offrant une séance d'information qui a commencé à midi. Là s'arrêtent, cependant, mes remerciements et mes félicitations: je serais incapable de faire mieux à ce chapitre.

Les prévisions de dépenses annoncées aujourd'hui s'élèvent au total à 96.5 milliards de dollars. C'est donc une hausse de 10.4 p. 100 par rapport au budget des dépenses prévu pour 1983-1984. On soutient dans les documents budgétaires que cette augmentation a été contenue à 8.3 p. 100, lorsque l'on tient compte des prévisions budgétaires supplémentaires pour 1983-1984. Cette affirmation est exacte, mais seulement après que les rajustements sont effectués.

Dans le budget Crosbie de 1979, il avait été prédit que, en 1983-1984, nous dépenserions 77.7 milliards de dollars; d'après les prévisions libérales, ce sont 90.65 milliards que nous dépenserons, soit 16 p. 100 de plus que ce prévu par les mêmes fonctionnaires en 1979. Tous les gouvernements, et non pas seulement le nôtre, éprouvent de la difficulté à distinguer entre les